



GERER MES PEUPLERAIES TOUT EN PRESERVANT L'ENVIRONNEMENT

Habitats d'espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 présents dans ce type de milieu

- Peupleraies avec sous étage de mégaphorbiaies
- Peupleraies avec sous étage de frênaies-ormaies

Espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 présents dans ce type de milieu

- Vison d'Europe (espèce prioritaire)



PRINCIPES DE GESTION

En phase de plantation :

-  Planter selon une densité maximale de plantation de 204 arbres/ha.
-  Préserver une bande de 5 m non plantée de peupliers en bordure de cours d'eau.
-  Ne pas travailler le sol avant la plantation : pratiquer une fauche ou un broyage sans labour avant la plantation.
-  Pratiquer des plantations par surfaces unitaires de moins de 3 ha, séparées par des bandes boisées (taillis de frênes).

En phase d'entretien :

-  Limiter la fertilisation du sol aux plantations de mauvais démarrage, jusqu'à la 3^{ème} année.
-  Limiter le désherbage chimique à 1 m² autour du pied de l'arbre ou sur la ligne de plantation (sur 1 m de large) et uniquement les deux premières années.
-  Ne pas effectuer de fertilisation et de traitement phytocide dans les 10 m en bordure de cours d'eau.
-  Ne pas effectuer d'intervention sylvicole en période de reproduction de la faune.
-  Effectuer un entretien minimal du sous étage afin de laisser se développer une végétation herbacée (prairie humide ou mégaphorbiaie), ou arbustive (sous étage de frênes), dès lors que le dernier élagage est terminé : pour les sous-étages de mégaphorbiaies, fauche ou broyage de l'ensemble de la parcelle tous les 3 ans en moyenne ; pour les sous-étages de frênes, broyage d'entretien le long de la ligne de plantation uniquement.

En phase d'exploitation :

-  Réaliser l'exploitation en dehors de la période de reproduction de la faune (1^{er} mars au 15 juillet) et par temps sec.
-  Utiliser uniquement les chemins existants.

RECOMMANDATIONS

- Réserver 30% de la surface plantée de peupliers pour une plantation à « vocation environnementale » : régénération spontanée de frênes, végétation ouverte (prairie humide, mégaphorbiaie).
- Eviter les travaux au mois de février, début de saison de reproduction des amphibiens et des oiseaux).
- Favoriser à l'échelle de la propriété forestière une mosaïque de peupleraies d'âges et/ou de cultivars différents.